

DISTRICT GARD-LOZERE DE FOOTBALL

Siège social: 34, rue SEGUIER - 30020 NIMES CEDEX 1 - Tél: 04 66 36 96 96 - Fax: 04 66 67 40 01

E-mail: secretariat@gard-lozere.ff.fr - Site internet: http://gard-lozere.ff.fr

Ouverture Des Bureaux : Tous Les Jours De 9h A 12h Et De 13h30 A 17h – Le Vendredi Fermeture A 16h (Fermé Le Samedi)

MISSIONS LIEES A L'ARBITRAGE SPORTIF SAISON 2023/2024

				Nimes le :			
Nom :							
Prénom :							
Adresse :							
Code Postal :	Ville :						
Véhicule utilisé :Immatriculation :					Puissance :		
Mission / Caractéristiques match							
		-					
Date :				Υ DELEGUE FORMATEURΥ DELEGUE ARBITRE			
Lieu du déplacement :							
Motif / Compétition :							
Moul / Competition .			•••••				
Club Recevant :							
Club visiteur :							
Indemnités d'arbitrage							
L'indemnité liée à l'arbitrage bénéficie d'une franchise annuelle de contribution dans la limite de 14,5% PASS soit 5 599€ (Art L24,6 de la Sécurité Sociale). « La notion d'arbitrage s'entend à toutes les fonctions gravitant autour de l'arbitrage sportif à savoir, juge, notateur, évaluateurs, responsable de jury »							
Remboursement de Frais							
Indemnité KM complémentaire (Dès le 1er Km) : (1) Trajet ALLER/RETOUR dès le 1 ^{er} KM		KM parcourus	Nombre de KM remboursés		Coût Km	TOTAL	
DELEGUE ARBITRE					0,446 €		
DELEGUE FORMATEUR						35€	
				TOTAL à payer par CLUB €			
CLUB N'AYANT PAS REGLE SA PART :							
RAPPEL : (1) Contrôle de la distance : w	ww.viamichelin	.fr Distance la pl	us cour	te de votre itinéraire			
Délégués : Ne renvoyer la feuille au District o	qu'en cas de non	-paiement par le club I <mark>r à régler directeme</mark>	dans <u>ur</u>	n délai de 1 mois			
	iegue ioimateu	ir a regier directeme	iit pai it	- District			
IMPUTATION COMPTA GENERALE	N° de COMPTE			LIBELLE			
IMPUTATION COMPTA ANALYTIQUE				POURCENTAGE			
Note de frais réglée le Chèque bancaire N°							



SIGNATURE du BENEFICIAIRE:



SIGNATURE du PRESIDENT

Francis ANJOLRAS